

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant sur le projet d'implantation d'un parc photovoltaïque sur le territoire de la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe

La SARL Parc photovoltaïque de Bussière-Poitevine (RP Global), 96 rue Nationale – 59000 LILLE, représentée par M. Pierre MULLER, a déposé le 27 avril 2023 une demande de permis de construire concernant un parc photovoltaïque d'une puissance supérieure à 250 KWc sur le territoire de la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe. Il est à noter, la modification du nom de la SARL, devenue SARL Parc agrivoltaïque de Bussière-Poitevine et de son adresse postale au 213 boulevard de Turin – 59777 LILLE.

OUVERTURE D'ENQUÊTE – LIEU D'ENQUÊTE

Le préfet de la Haute-Vienne a prescrit, par arrêté préfectoral DL/BPEUP n° 17 du 12 février 2026, l'**ouverture d'une enquête publique**, selon les dispositions du code de l'environnement, **pendant une durée de trente-deux jours (32) consécutifs, du lundi 9 mars 2026 à partir de 9h00 au jeudi 9 avril 2026 jusqu'à 12h00**, en mairie de Val-d'Oire-et-Gartempe, 9, rue Eugène Gailledrat – Bussière-Poitevine – 87320 Val-d'Oire-et-Gartempe.

CONSULTATION DU DOSSIER – OBSERVATIONS DU PUBLIC – PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Le **dossier d'enquête**, composé, notamment, d'une étude d'impact sur le projet et de son résumé non technique, de la mention d'absence d'avis de la mission régionale d'autorité environnementale Nouvelle-Aquitaine, de la réponse du maître d'ouvrage à cette dernière, de l'avis de la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe et de la mention d'absence d'avis de la communauté de communes Haut-Limousin en Marche, **sera consultable en mairie de Val-d'Oire-et-Gartempe** afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance **aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public qui sont les suivants :**

-du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
La mairie sera fermée le lundi 6 avril 2026

Le public pourra consigner ses observations et propositions **sur le registre d'enquête publique**, ou les adresser au commissaire enquêteur **par voie postale** à la mairie de la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe ou **par voie électronique** en les consignait sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : www.registre-dematerialise.fr/7128/ ou en envoyant un mail à l'adresse suivante : enquete-publique-7128@registre-dematerialise.fr.

Les observations et propositions du public transmises par courriel seront mises en ligne sur le registre dématérialisé.

M. Claude GOMBAUD, Lieutenant-Colonel de l'armée de terre, en retraite, désigné le 22 janvier 2026 par le vice-président du tribunal administratif, recevra également les observations écrites et orales du public lors de ses **permanences** à la mairie de Val-d'Oire-et-Gartempe, aux jours et heures fixés ci-après :

- lundi 9 mars 2026 de 9h00 à 12h00
- mercredi 18 mars 2026 de 9h00 à 12h00
- mardi 31 mars 2026 de 9h00 à 12h00
- jeudi 9 avril 2026 de 9h00 à 12h00

INFORMATION

Le dossier d'enquête est consultable sur le site internet des services de l'État dans la Haute-Vienne à l'adresse suivante : www.haute-vienne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques, ainsi que sur le site internet www.registre-dematerialise.fr/7128/ et sur le site internet www.projets-environnement.gouv.fr.

Toute personne pourra dès la parution du présent avis et pendant toute la durée de l'enquête, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès des services de la préfecture – direction de la légalité – bureau des procédures environnementales et de l'utilité publique.

Des points d'accès à des postes informatiques, où le dossier pourra être consulté, seront disponibles :

- à la mairie de Val-d'Oire-et-Gartempe, aux jours et horaires précités ;
- à la préfecture de la Haute-Vienne, direction de la légalité, bureau des procédures environnementales et de l'utilité publique, accueil rue Daniel Lamazière à Limoges, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public (se munir d'une pièce d'identité et prévenir, préalablement à la visite, par l'intermédiaire du standard de la préfecture au 05 55 44 18 00)

Des informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de Mme Célia BARBAUD, courriel : c.barbaud@rp-global.com tél : 06 13 58 41 58, adresse postale : RP Global, agence de Bordeaux, 23 parvis des Chartrons – 33074 cedex Bordeaux.

CONSULTATION DU RAPPORT ET DES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Le commissaire enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête publique pour remettre son rapport et ses conclusions.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la mairie de Val-d'Oire-et-Gartempe et à la préfecture de la Haute-Vienne, direction de la légalité, bureau des procédures environnementales et de l'utilité publique.

Ils seront disponibles sur le site internet des services de l'Etat dans la Haute-Vienne à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DÉCISION AU TERME DE L'ENQUÊTE – AUTORITÉ COMPÉTENTE

Le préfet de la Haute-Vienne est compétent pour statuer sur la demande de permis de construire un parc photovoltaïque sur le territoire de la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe.